



Avenant N°1
F22022
Lot 4

**Travaux de requalification de la
RD1006 entre les carrefours
Garatte et La Trousse sur les
communes de Barberaz et La
Ravoire**

Version du 22.04.2024

GRAND CHAMBERY

DIRECTION INGENIERIE BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 23 96 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Entre

La Communauté d'agglomération **Grand Chambéry**, domiciliée 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par son vice-président en charge des infrastructures et des voiries d'agglomération, Monsieur Michel DYEN dûment habilité

d'une part,

Et

Le groupement **BRONNAZ CITEOS/SEB**, titulaire du lot n°4 « Câblage / Signalisation lumineuse tricolore / Equipement » du marché de travaux de requalification de la RD1006 entre les carrefours Garatte et La Trousse sur les communes de Barberaz et La Ravoire, représenté par Madame Claire CHOLAT, dûment mandaté à cet effet,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit

I - Présentation de l'opération

Le marché de travaux consiste à aménager la RD1006 entre les carrefours Garatte et La Trousse sur les communes de Barberaz et La Ravoire. L'aménagement prévoit de requalifier les espaces publics de manière qualitative, en enfouissant les réseaux aériens, en renovant les réseaux hydrauliques, en modernisant l'éclairage public, en développant les modes actifs par la création d'un trottoir continu et de traversées sécurisées, en créant des espaces verts et en élargissement le gabarit de la voirie au niveau des carrefours afin de fluidifier la circulation sur cet axe majeur.

Le chantier est décomposé en quatre lots :

- Lot n°1 : Terrassement / Voirie réseaux divers / Génie Civil ;
- Lot n°2 : Bordures / Enrobés / Béton / Signalisation ;
- Lot n°3 : Paysage / Mobilier urbain ;
- Lot n°4 : Câblage / Signalisation lumineuse tricolore / Equipement

Le présent avenant concerne uniquement le lot n° 4 : Câblage / Signalisation lumineuse tricolore / Equipement.

II - Objet de l'avenant

Le présent avenant au lot n° 3 a pour objet de notifier les modifications intervenues en cours de travaux, de définir les prix nouveaux et de présenter l'économie du marché.

Le présent avenant traite de la tranche ferme et de la tranche optionnelle des travaux.

• Modification des travaux :

Au cours du chantier, des adaptations techniques ainsi que des prestations complémentaires ont été demandées à l'entreprise par le maître d'ouvrage sur le périmètre de l'aménagement, notamment:

- La mise en œuvre d'un revêtement anti-graffiti sur les poteaux SLT. Coût = 1 820.00 €
- Le dévoiement provisoire du réseau télécom. Coût = 3 825.00 €
- La création d'un nouveau poteau électrique. Coût = 3 445.00 €

Ces adaptations techniques représentent un coût de 9 090.00€HT. D'autres quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont pu être revues à la baisse au cours du chantier.

- **Définition de prix nouveaux :**

Ces prix nouveaux sont détaillés comme suit :

N° PRIX	Intitulé	Unité	Prix unitaire € H.T.
PN 1	Dépose réseau Orange	F	765.00 €
PN 2	Déplacement provisoire coffret et contrôleur	F	560.00 €
PN 3	Plus-value anti graffiti poteau	U	55.00 €
PN 4	Plus-value anti graffiti potelet	U	45.00 €
PN 5	Fourniture et pose d'un radar pour détection véhicule	U	775.00 €
PN 6	Mise en place massif + poteau bois provisoire réseau télécom	F	1 275.00 €
PN 7	Fo et Mo poteau bois réseau électrique	F	3 445.00 €

III – Economie du marché

L'économie du marché initial F22022 :

	Montant Tranche Ferme € H.T	Montant Tranche Optionnelle € H.T	Montant total € H.T
Part Grand Chambéry	76 565.90 €	112 474.10 €	189 040.00 €
Part SDES	68 725.50 €	51 316.70 €	120 042.20 €
Marché initial	145 291.40 €	163 790.80 €	309 082.20 €

La nouvelle économie du marché F22022 est :

	Montant Tranche Ferme € H.T	Montant Tranche Optionnelle € H.T	Montant total € H.T
Part Grand Chambéry	75 879.15 €	107 774.80 €	183 653.95 €
Part SDES	67 537.50 €	50 216.60 €	117 754.10 €
Marché après avenant	143 416.65 €	157 991.40 €	301 408.05 €

La nouvelle économie du marché F22022 part Grand Chambéry est donc :

	€ H.T	TVA	€ T.T.C
Marché initial	189 040.00 €	37 808.00 €	226 848.00 €
Avenant n°1	- 5 386.05 €	-1 077.21 €	-6 463.26 €
Marché après avenants	183 653.95 €	36 730.79 €	220 384.74 €

Le montant de l'avenant 1 au marché de travaux s'élève à – 5 386.05 €HT correspondant à une diminution de 2.84% du montant initial. (*Tranches ferme + optionnelle*)

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour **Grand Chambéry**,

Le vice-président en charge des Infrastructures et
des Voiries d'agglomération

Pour le **groupement BRONNAZ CITEOS/SEB**,

Le Chef d'agence